



Communiqué de presse // Mercredi 8 février 2017

## **WELFARM et l'AFAAD dévoilent les dessous de l'importation de viande chevaline depuis le continent américain**

En France, plus des deux-tiers de la viande chevaline provient d'importations, notamment du continent américain. Cette proportion s'élèverait à 90% pour l'offre de la grande distribution. WELFARM et l'AFAAD relaient aujourd'hui les enquêtes menées sur le continent américain par des ONG suisse et allemande de protection animale. Elles témoignent des conditions inacceptables de transport, de détention et d'abattage des chevaux. WELFARM et l'AFAAD demandent aux professionnels d'exiger que leurs fournisseurs respectent les normes européennes de protection animale et appellent les pouvoirs publics à élargir l'obligation d'étiquetage sur l'origine des viandes à la viande chevaline.

Depuis plusieurs années, les associations suisse, Tierschutzbund Zürich, et allemande, Animal Welfare Foundation, enquêtent sur la viande chevaline importée du continent américain. Elles dévoilent aujourd'hui une vidéo relayée en France par WELFARM et l'AFAAD. Cette vidéo montre la terrible situation des chevaux sur les lieux de vente, dans les centres de rassemblement et aux portes des abattoirs. (vidéo pour [l'Amérique du Nord](#), vidéo pour [l'Amérique du Sud](#)).

Sur ces images, on voit des **animaux blessés, très maigres ou manifestement malades, parqués dans des enclos sales et sans abri**. Les lots de chevaux sont mélangés, ce qui provoque du **stress** et de **l'agressivité** chez ces animaux naturellement craintifs. Ces chevaux, parfois inaptes au transport, doivent de plus endurer de **longues heures de route** dans des véhicules inadaptés. Dans les abattoirs, le personnel est insuffisamment formé et parfois violent.

Au-delà des pratiques dont sont victimes ces chevaux, de forts soupçons peuvent être émis sur le **respect des règles de traçabilité** (des chevaux volés et passés en contrebande finissent dans le circuit de la consommation), et donc sur la sécurité du consommateur.

Les importateurs français s'approvisionnent pourtant largement sur le continent américain, principalement au Canada, en Uruguay et en Argentine, où ont été menées ces dernières enquêtes.

**WELFARM et l'AFAAD demandent aux importateurs de viande chevaline de cesser tout approvisionnement ne respectant pas les standards réglementaires européens en matière de bien-être animal**. Elles appellent également les distributeurs et les bouchers à être extrêmement vigilants quant à leurs approvisionnements en viande chevaline, surtout s'ils proviennent du continent américain.

Par ailleurs, alors même que des fraudes majeures touchant la filière chevaline ont été révélées, par exemple lors de l'« affaire des lasagnes », il n'existe aujourd'hui aucune obligation de mentionner le pays d'origine de la viande de cheval. **WELFARM et l'AFAAD demandent donc un étiquetage obligatoire sur l'origine de la viande chevaline**, comme cela existe notamment pour la viande bovine.

---

### Contacts presse :

**WELFARM Protection mondiale des animaux de ferme** - Pauline di Nicolantonio - Coordinatrice Campagnes et plaidoyer : 03 87 36 46 05 – 06 01 49 23 22 [pauline.dinicolantonio@welfarm.fr](mailto:pauline.dinicolantonio@welfarm.fr)  
**AFAAD** – Caroline Brousseau – Présidente : 01 83 62 21 10 - 06 63 10 66 13 – [association@afaad.net](mailto:association@afaad.net)